LE COURRIER

DES OPELOUSAS.

OPELOUSAS:

SAMEDI matin.:: 31 JUILLET, 1886.

Les habitants de Vicksburg ont décidé samedi par une majorité étourdissante qu'ils continueraient à absorber des liqueurs fortes.

Le cabinet anglais a envoyé le 20 sa démission à la reine Victoria qui l'a acceptée aussitôt. Lord Salisbury sera chargé de former un nouveau cabinet.

Pendant que l'on déchargeait un wagon chargé de vieux matériaux d'artillerie à St. Pétersbourg, le 16, une bombe a fait explosion, tuant seize personnes et en blessant plusieurs autres.

Les autorités de la Douane à New York ont ordonné aux officiers du steamer *State of Georgia* de ramener où ils les avaient pris soixante Juifs russes que le steamer avait transportés de ce bord-ci de l'Atlantique.

Le petit garçon de Jersey City qui a été mordu par un chien enragé il a un mois présentait la semaine dernière tous les symptômes de la rage ; il souffrait surtout de son estomac et les médecins qui le traitent d'après Pasteur étaient convaincus qu'il était hydrophobe. Le soir sa mère a découvert qu'il s'était bourré de pommes vertes et que c'était ce qui le rendait malade.

M. Meiggs est parvenu à construire son fameux chemin de fer, de Lima à la crête des Andes. Les travaux ont coûté $27,000,000 et il y a péri 7000 personnes. Il reste encore 50 milles à faire. C'est un frère de l'ancien maire de New York, Grace, qui a pris l'œuvre en main. On dit que la rapide ascension, du niveau de la mer à la crête de la montagne, produit des affets étranges, une affection qu'on appelle le "Siroche," qui force le patient à garder le lit, plusieurs semaines.

On éprouve une terrible pression aux tempes, des nausées, des saignements de nez et d'oreilles, mais, avec des précautions, on peut éviter ces souffrances. On est obligé de prendre un verre de bonne eau-de-vie et de rester complètement tranquille ; le moindre exercice renverserait l'homme le plus vigoureusement organisé.

Un Bon Point.—Ces jours derniers les représentants de la ligne du chemin de fer Morgan, messieurs Kruttschnitt et Natili, vinrent devant le bureau des vérificateurs d'assessement de notre paroisse et firent tous leurs efforts pour obtenir une réduction. Nous sommes heureux de dire qu'ils n'ont pas réussi. Nos hommes ont tenu bon et c'est juste. Pour cela nous leur donnons un nouveau bon point. Dans la paroisse St. Martin ils ont obtenu un meilleur succès et le bureau y a fait une véritable reculade, tombant de $10,000 a $5,500. Il nous semble que quand une ligne gagne trois quarts de million par année, que gratis elle a obtenu le droit de passage, que pour rien elle a eu l'emplacement de ses débarcadères, de ses voies de dégagement et le reste, elle peut certes payer sans murmure les taxes sur un assessement qui n'atteint pas même a la moitié de la valeur réelle de sa propriété. On semble craindre que, vexée, elle ne surcharge sur le fret. Cette crainte est puérile, car les voies fluviales nous assurent contre cette éventualité. Plus que jamais il importe pour notre section d'ouvrir le canal de Plaquemines et ce devrait être la question *sine qua non* de notre peuple pour son appui aux candidats de n'importe quel parti pour le congrès. Songez-y citoyens, si les chemins de fer sont princes en Louisiane, le fleuve et ses tributaires y sont ou y doivent être rois—*Le Fermier Louisianais.*

Chacune Son Tour.

Le jour même où la charmante Frankie Folsom devenait l'épouse du président Cleveland, une autre jeune fille de Folsomdale, Millie Harmon, se faisait enlever par un employé de la ferme et allait recevoir la bénédiction nuptiale d'un ministre d'occasion. Le coup étant fait, les parents ont pardonné à leur fille. Mais le plus charmant de l'affaire c'est le petit billet laissé par Millie au moment de sa disparition :

"Cher papa et chère mama—Frankie Folsom épouse aujourd'hui l'homme de son choix et personne ne s'y oppose. Bien que l'homme de mon choix ne soit pas président des Etats-Unis, je le crois assez noble et intelligent pour occuper cette position. C'est à mon idée un gentilhomme dans le meilleur sens de ce terme dont on abuse tant, et le temps et l'occasion aidant, il peut encore arriver à la plus haute position du pays. Je l'aime et j'ai déterminé d'unir ma fortune à la sienne. Votre fille affectionnée.—MILLIE."

Resistance a la Loi.

Mardi dernier un mandat d'arrêt contre un nommé Miles était livré à John James, constable de couleur dans la paroisse St. Martin. Il n'est pas dit quel crime ce Miles avait commis, mais comme il était connu pour un caractère dangereux, constable James ne se mit à sa poursuite qu'après s'être entouré d'une posse de six hommes de couleur. L'expédition s'embarqua sur un esquif et suivit le bayou Boutté jusqu'à environ dix milles de Morgan City, et là elle rencontra un autre esquif dans lequel se trouvaient Miles et son beau-père, un métif indien nommé Sparks. A peine Miles ont-il été sommé de se rendre qu'il saisit une carabine Winchester et ouvrit le feu sur le posse. George Narret fut blessé au sein gauche, Lorenzo Randal au côté droit et Henry Randal à la bouche. Le constable riposte au feu de Miles jusqu'à ce que ses munitions fussent épuisées et sauta alors à l'eau avec ses hommes. Quant à Narret, transporté aussitôt à Morgan City, il ne tarda pas à expirer.

Le lendemain, mercredi, le député-shérif Joshua Thomas, avec un posse de douze hommes de couleur, reprit la poursuite de Miles. Il arriva avec ses hommes dans trois esquifs à l'endroit où est la maison de Miles, mais au moment où il allait cerner l'habitation, le vieux Sparks, qui était à l'affût, ouvrit le feu avec sa carabine ; du premier coup il traversa le cœur du constable Levi Patterson et du second il brisa le bras droit de Manuel Patterson. Pendant ce temps, tous les occupants de l'habitation s'enfuyaient dans les bois. On assure que Miles est blessé à la tête, Sparks au bras et qu'un fils de ce dernier a été tué.

La Truite.

CONTE INTIME.

—Scolastique !

—Monsieur Sourdat ?

—Je vous recommande la truite... Soignez votre court-bouillon ; vin blanc, persil, thym, laurier, ail et oignons à force...

—N'ayez donc pas peur, on y mettra toutes les herbes de la Saint-Jean.

—Surtout pas de vinaigre, un filet de citron seulement... Que le convert soit dressé pour dix heures et demie et le déjeuner prêt pour onze heures précises... Pas onze heures cinq minutes, onze heures, vous entendez ?...

Après avoir jeté d'une voix brève ces dernières injonctions à sa cuisinière, M. Sourdat, juge d'instruction au tribunal de Marville, traversait la place d'un pas alerte méthodiquement scandé, et gagnait le Palais de Justice situé derrière la sous-préfecture.

M. Sourdat était un célibataire de 45 ans, très ingambe malgré un commencement de ventre ; carré des épaules, trapu, la voix cassante, la tête ronde à cheveux ras, les yeux gris, clairs et durs sous des sourcils bourrus, la bouche largement fendue aux lèvres minces et colériques, les joues bises encadrés de favoris mal plantés ;—enfin une de ces figures de dogue dont on dit : "Il ne doit pas être bon tous les jours !"

Non, pour sûr, il n'était pas tendre, M. Sourdat, et il s'en vantait. Despote atrabilaire, il rudoyait tout le monde au palais. Dur comme pierre pour les inculpés, bourru avec les témoins, agressif avec les avoués, un vrai chardon ; qui s'y frottait s'y piquait.—On le craignait comme le feu et on ne l'aimait guère.

Pourtant cet homme de fer avait deux défauts à sa cuirasse.—D'abord il répondait au prénom pastoral de Némorin, ce qui prêtait à rire ; puis il était gourmand à rendre des points à Brillat-Savarin. Sa gastrolâtrie raffinée et savante tournait à la manie. Dans cette petite ville endormie à la lisière des Ardennes belges, où les plaisirs de la table constituent la seule distraction de la bourgeoisie aisée, les exigences culinaires du juge étaient citées à dix lieues aux alentours.—Il ne mangeait, disait-on que du poisson pêché à la pointe du jour, parce que le repos de la nuit et l'absence d'émotions rendaient la chair de l'animal plus délicate. Ce fut lui qui imagina de plonger d'abord les écrevisses dans un bain de bouillant avant de les faire cuire dans leur assaisonnement ordinaire.—Cela leur donnait, prétendait-il, un fondant et un velouté d'une saveur particulièrement exquise.

Le jour où il enseigna ce raffinement au curé de Saint-Victor, ce digne ecclésiastique, qui cependant était porté sur sa bouche, ne put s'empêcher de rougir et de lever au ciel ses mains potelées en s'écriant :

—Trop, c'est trop, c'est trop ! monsieur Sourdat... Assurément il est permis de goûter avec discrétion aux bonnes choses, mais, une telle sensualité confine au péché mortel, et vous aurez à en rendre compte au bon Dieu...

Aux pieux scrupules du curé, le juge répondait par un rire méphistophélique. C'était une de ses joies malignes que d'induire son vénérable voisin à la tentation, et, ce matin, précisément, il l'attendait à déjeuner avec son greffier. Il avait reçu la vieille une truite de la Semois,—une truite saumonée de deux livres, prise en belle eau claire et rocheuse.—C'était son poisson favori, et la cuisson de ce fin morceau avait occupé les premières heures de sa matinée. Il tenait à démontrer, pièces en main, la supériorité de son court-bouillon sur les sauces genevoises ou hollandaises des manuels de cuisine.—La truite devait être servie froide et avec l'assaisonnement dans lequel elle avait cuit. C'était pour lui un principe aussi absolu qu'un dogme, aussi indiscutable qu'un article du code pénal.—Il se le répétait encore dans son cabinet de juge après avoir endossée sa robe et tout en feuilletant le dossier d'une affaire récente, dont il venait de commencer l'instruction.

C'était une grosse affaire criminelle, qui mettait le parquet en émoi et dont les details dramatiques contrastaient singulièrement avec les préoccupations gourmandes qui traversaient le cerveau de M. Sourdat.

La semaine d'avant, au lever du soleil, on avait trouvé dans une coupe de la forêt le corps d'un garde forestier assommé net et gisant parmi les ronces d'un fossé. On supposait que le crime avait dû être commis par quelque braconnier pris en flagrant délit, mais jusqu'alors on restait sans indications précises, et les témoins entendus n'avaient fait qu'embrouiller l'affaire. Le meurtre avait eu lieu près d'une lisière où des charbonniers étaient installés, et ce détail éveillait les soupçons du juge. Seulement il résultait des dépositions que cette nuit-là, justement, ces gens avaient été absents de leur chantier et que les fourneaux étaient restés à la garde de la jeune fille du maître charbonnier. Néanmoins, M. Sourdat avait donné l'ordre de rechercher l'un des compagnons, un solide gars de vingt-cinq ans, qui jadis avait eu maille à partir avec le garde assassiné. En outre, il avait cité la fille du charbonnier à comparaître devant lui. Et voilà précisément où les choses commençaient à devenir louches : cette petite n'avait pas répondu à l'assignation ; elle se cachait on ne savait où ; le juge venait d'envoyer la gendarmerie à ses trousses, et il attendait le résultat des perquisitions ordonnées. Vers dix heures, la porte du cabinet s'ouvrit, encadrant le tricorne et les buffleteries jannes du brigadier de gendarmerie.

—Eh bien ! grogna impatiemment M. Sourdat.

—Eh bien, monsieur le juge d'instruction, buisson creux... Nous avons fouillet la forêt dès l'aube... La petite a disparu, même que les charbonniers sont fort en souci et n'y comprennent rien.

—Comédie pure ! s'écria M. Sourdat désappointé, ces gens-là se moquent de vous... Il fallait les arrêter tous... Vous êtes un maladroit... allez !

Le juge consulta sa montre.—Dix heures un quart.—L'affaire était manquée, et il voulait jeter le coup d'œil du maître sur la salle à manger, avant l'arrivée de ses convives. Il se débarrassa donc de sa robe et regagna son logis.

La salle à manger, claire, égayée par un rayon de soleil de juin, avait une mine hospitalière et avenante, avec ses boiseries blanches, ses rideaux de coutil gris, son haut poêle de faïence bleue à dessus de marbre, et sa table ronde revêtue d'une nappe éblouissante, sur laquelle trois couverts étaient dressés artistement ; les petits pains mollets reposant douillettement dans les serviettes à liteaux rouges. Le vin rosé d'Ivor scintillait dans les carafes. Flanquée à droite d'une salade de laitue enjolivée de capucines et de bourraches ; à gauche d'un buisson d'écrevisses de la Meuse, la truite se pavanait dans un plat long, enguirlandée de persil. Son ventre argenté montrait de délicates mouchetures rousses ; son dos bleuâtre, fendillé, laissait entrevoir la chair saumonée, et elle tenait une rose dans son museau pointu. A côté, dans une saucière, le court-bouillon se prenait en gelée, et il s'exhalait de cet ensemble une fine odeur de fenouille qui réjouissait les narines.

Ce spectacle adoucissait la mauvaise humeur du juge. Il se rassérénait peu à peu et couchait dans le panier d'argent une poudreuse bouteille de vieux corton, quand la porte de la salle s'ouvrit violemment, et il entendit dans le couloir une voix féminine qui criait :

—Je vous dis que je veux parler au juge, et qu'il m'attend !...

En même temps un bras demi-nu faisait pirouetter le greffier Touchebœuf, qui masquait la porte d'entrée, et une étrange visitense pénétrait dans la salle.

C'était une toute jeune fille, presque une adolescente, maigre, hâlée, tête nue, cheveux au vent. Ses pieds sans bas s'enfonçaient dans de lourdes chaussures d'homme ; un caraco gris et un jupon d'indienne s'effiloquaient sur ses membres grêles ; la chaleur et la marche avaient allumé ses joues ; ses yeux fauves étincelaient sous des cheveux châtains retombant en mèches folles ; ses narines dilatées et sa bouche entr'ouverte frémissaient.

Que signifie ce vacarme ? gronda le juge en fronçant les sourcils.

—C'est cette petite charbonnière, répondit le greffier Touchebœuf ; elle est arrivée au Palais quand vous veniez de partir, et elle m'a suivi jusqu'ici comme une enragée pour que vous entendiez sa déposition.

—Ha ! grogna le juge, vous êtes bien pressée, la fille, après vous être fait attendre trois jours !... Pourquoi n'avez-vous pas répondu plus tôt à ma citation ?

—J'avais mes raisons, dit elle en jetant un regard d'oiseau farouche sur la table dressée et sur les deux hommes.

—Nous les apprécierons tout à l'heure, vos raisons, reprit le juge furieux, et il pourra vous en cuire !—Il tira sa montre !—Onze heures moins un quart... Nous avons le temps... Touchebœuf, vous trouverez à côté tout ce qu'il faut pour écrire... Nous allons l'interroger.

Le greffier s'était installé sur un coin de table avec ses papiers et son écritoire, et, la plume sur l'oreille, il attendait. Le juge, assis carrément dans un fauteuil de paille, dardait ses prunelles claires et dures sur la jeune fille qui se tenait debout contre le poêle.

—Vos noms ? demanda-t-il d'une voix brève.

—Méline Sacaël.

—Votre âge et votre domicile ?

—Seize ans... Je reste avec mon père qui cuit du charbon à la vente des Onze-Fontaines.

—Vous jurez de dire toute la vérité ?

—Je ne suis venue que pour ça.

—Levez la main... Bon... Vous étiez à la vente dans la nuit du 2 au 3 ; près de votre chantier, on a assassiné le garde Seurrot... Racontez-nous ce que vous savez.

—Ce que je sais, voilà !... Nos gens étaient partis conduire le charbon à Stenay, et je veillais autour des fourneaux. Vers les deux heures, au moment où la lune se couchait, le Manchin, qui est coupeur de bois à Iré, a passé devant notre loge.—Vous voilà réveillé à bonne heure, lui ai-je dit, ça va-t-il chez vous comme vous voulez ?—Non, qu'il m'a répondu, la femme a les fièvres, les petits crèvent de faim ; il n'y a pas un *mors* de pain dans notre maie, et je vas voir à tirer un lièvre, afin de le vendre ce matin à Marville.—Là-dessus, il a dévalé du côté des Onze-Fontaines. Je l'ai perdu de vue ; mais au petit jour, le vent ayant fraîchi, comme je dressais les claies pour abriter le charbon, j'ai entendu un coup de fusil, puis presque aussitôt une course enragée vers notre loge. On se disputait. "Gueux, criait le garde, je te déclare procès-verbal !—Seurrot, priait l'autre, rends-moi le lièvre au moins, on crève de faim chez nous !—Va-t'en au diable" Là-dessus ils se sont jetés l'un sur l'autre ; les coups sonnaient dur dans la nuit... Soudain le garde a fait : "Ah !" et il est tombé. Moi, je m'étais blottie au fond de la loge, ayant les sangs tournés. Pendant ce temps-là le Manchin se sauvait par le grand bois, et à l'heure d'à présent il est en Belgique pour sûr... Voilà tout.

—Hum ! grommela le juge, pourquoi n'êtes-vous pas venue dire cela au tribunal dès que vous avez reçu la citation ?

—Ce n'étaient pas mes affaires... Et puis je ne voulais pas dénoncer le Manchin.

—Vraiment ! et cependant ce matin vous avez changé d'avis ?

—C'est que j'ai appris qu'on accusait Gustin.

—Qu'est-ce que ce Gustin ?

La petite rougit très fort et murmura :

—C'est notre compagnon charbonnier... Un garçon qui ne ferait pas de mal à une mouche... Voyez-vous, reprit-elle avec une sauvage véhémence, de penser qu'on voulait le tracasser pour le mauvais coup de l'autre, ça m'a donné un tour de cœur ; j'ai pris mes jambes à mon cou et j'ai couru à travers bois, j'ai couru !—Je ne sentais pas ma fatigue... J'aurais marché encore jusqu'à demain s'il avait fallu, parce que, aussi vrai que voilà le ciel, *mon* Gustin est innocent de tout, messieurs !... Je suis prête à la jurer la main dans le feu.

Elle parlait avec une animation qui la rendait vraiment belle, en dépit de ses haillons ; sa farouche éloquence avait un profond accent de sincérité, et le terrible juge lui-même se sentait empoigné par l'énergie avec laquelle la fille défendait *son* Gustin.

—Holà ! cria-t-il tout à coup en la voyant changer de couleur et chanceler, qu'avez-vous ?

Elle pâlissait et une sueur froide lui mouillait les tempes.

—La tête me tourne et je n'en puis plus, bulbutia-t-elle.

Le juge, effrayé, lui versa un verre de vin.

—Buvez cela, vite !...

Le vieux garçon était tout abasourdi et fort empêché en face de cette fille qui menaçait de se trouver mal. Il ne se souciait pas de déranger Scolastique, fort affairée à sa cuisine. Il interrogeait d'un œil effaré le greffier qui mordillait sa plume.

—C'est une défaillance, observa ce dernier ; a-t-elle peut-être besoin de manger.

—Avez-vous faim ? demanda le juge.

Elle fit signe que oui.

—Excusez, reprit-elle d'une voix faible, je n'ai rien pris depuis hier... C'est ça qui m'aura étourdie...

M. Sourdat tressaillit. Pour la première fois, depuis des années, il sentit s'amollir son cœur de vieux garçon. Il songeait que cette frêle fillette avait fait trois lieues pour tirer son bon ami des griffes de la justice... Trois lieues en plein soleil, et à jeun encore !... Cela remuait ses fibres les plus sensibles. Dans son désarroi, il jetait un regard désespéré sur la table :—La salade ? les écrevisses ?... chair à gens repus... Ma foi ! héroïquement, violemment, il attira à lui le plat où se pavanait la truite, en souleva un large filet qu'il déposa dans une assiette devant la charbonnière ahurie, et, la faisant asseoir :

—Mangez ! dit il impérieusement.

On n'eut pas besoin de le lui répéter. Elle mangeait voracement, farouchement. En quelques minutes l'assiette fut vide, et M. Sourdat, héroïque jusqu'au bout, la remplit de nouveau.

Le greffier Touchebœuf écarquillait les yeux. Il ne reconnaissait plus le juge. Il admirait, non sans un sentiment de regret, le robuste appétit de cette charbonnière qui dévorait ce poisson exquis sans plus de cérémonie que s'il se fût agi d'un hareng saur, et il murmurait en son par-dedans : "C'est pourtant dommage... Une si belle pièce !..

A ce moment la porte s'ouvrit. Le troisième convive, M. le curé de Saint-Victor, en soutane neuve, le tricorne sous le bras, entra dans la salle et s'arrêta, interloqué, devant l'étrange spectacle de cette sauvagesse assise à la table du juge.

—Trop tard ! monsieur le curé, grommela M. Sourdat, il n'y a plus de truite !... En même temps il lui contait l'histoire de la petite charbonnière.

Le curé poussa un soupir ; il comprenait la grandeur du sacrifice ; puis, moitié ému, moitié souriant, il tapa sur l'épaule du juge :

—Monsieur Némorin Sourdat, s'écria t il, vous valez mieux que vous ne pensez !... En vérité, je vous le dis, tous vos péchés de gourmandise vous seront remis, pour prix de cette truite que nous n'avons pas mangée.

BILE BEANS! What a funny name for a medicine! Nevertheless it is very significant as applied to the article. Bile, according to Webster, is "a yellowish bitter, viscid nauseous fluid, secreted by the liver." Whenever the liver does not act properly this fluid is retained in the blood and poisons the whole system, and sallowness and misery is the result. SMITH'S BILE BEANS is a sure cure for biliousness and liver complaint. Price, 25 cents per bottle.

I HAVE, AS YOU KNOW,

Been selling Bradfield's Female Regulator for years, and have had a steadily increasing demand for it; it gives the very best satisfaction. I frequently sell it to physicians, who use it in their practice with the most satisfactory results. R. THOMAS, M. D., Valdosta, Ga.

Send for Treatise on Woman. Mailed free. BRADFIELD REGULATOR CO., Atlanta, Ga.

Shiloh's Cough and Consumption cure is sold by us on a guarantee. It cures consumption. Sold by M. P. Young & Co.

Danger! A neglected cold or cough may lead to Pneumonia, Consumption or other fatal disease. Strong's Pectoral Pills will cure a cold as by magic. Best thing for dyspepsia, indigestion, sick headache as thousands testify.

Sleepless nights, made miserable by that terrible cough. Shiloh's Cure is the remedy for you. Sold by M. P. Young & Co.

NOTICE OF REGISTRATION.

I WILL be at the places designated below to correct and revise registration books for each place, also to register all voters who have not heretofore registered, from 7 o'clock a. m., to 6 o'clock p. m., each day :

Opelousas—at Perrodin's Hall, 5, 6, 7, 8, 9, 10 and 11 of August.
Washington—at Town Hall, Thursday, Aug. 12.
Lower Bayou Bœuf—at Begg's, Friday, August 13th.
Upper Bayou Bœuf—at Stagg & Lafleur, Saturday, Aug. 14.
Big Cane—at Godchaux, Monday, Aug. 16.
Petit Prairie—at Godeaux, Tuesday, Aug. 17.
Atchafalaya—at "Elba," Wednesday, Aug. 18.
Waxia—at Schoolhouse, Thursday, Aug. 19.
Barry's Landing—at Saizan's, Friday, August 20.
Leonville—at Dupuis', Saturday, Aug. 21.
Bellevue—at Schoolhouse, Monday, Aug. 23.
Grand Coteau—at Dunbar's, Tuesday, August 24.
Coulee Croche—at D. P. Richard's, Wednesday, Aug. 25.
Church Point—at McBride's, Thursdry, August 26.
Plaquemine Brulée—at Foreman's, Friday, August 27.
Rayne—at Town Hall, Saturday, Aug. 28.
Mermentau—at Maignaud's, Monday, Aug. 30.
Point-aux-Loups—at S. Cart's, Tuesday, August 31.
Faquetaique—at Z. Huber's, Wednesday, Sept. 1.
Prud'homme—at T. C. Chacheré's, Thursday, Sept. 2.
Lower Mamou—at Z. Vidrine's, Friday, September 3.
Mamou—at Saucier's, Saturday, Sept. 4.
Upper Mamou—at Landreneaux, Monday, Sept. 6.
Beaver Creek—at Schoolhouse, Tuesday, September 7.
Bayou Chicot—at S. Haas', Wednesday, September 8.
Bayou Chicot—at Dossman's, Thursday, September 9.
Ville Plate—at Tate's, Friday, Sept. 10.
Old Grand Prairie—at Stagg's, Saturday, Sep. tember 11.
Plaisance—at Jos. Vidrine's, Monday, Sept. 13.
Chataignier—at D. P. Lafleur's, Tuesday, September 14.
Mallet—at Sulice's, Wednesday, Sept. 15.
Then at Perrodin's Hall in Opelousas, till Monday, Oct. 4th, inclusive.

AD. LASTRAPES,
July 31, 1886. Registrar.

L. NOLLIVE,
Main Street, opposite Lemonley & Co.,
Washington, La.
WATCHMAKER, Jeweler and Optician. Repairs Chronometers, Clocks, Watches, Music Boxes, Etc. Sells Watches, Clocks, Diamonds, Jewelry, Spectacles, &c., &c. Old gold and silver bought. All work guaranteed, and prices cheap.
June 26, 1886. 3m

ICE! **ICE!** ICE
At 2½ cts. per pound at retail, 1½ in quantities, and a further reduction in large lots, at the Grocery store of
A. LACOMBE,
Main St., adjoining Courier Office, Opelousas

NOTICE.

PERSONS having claims against the estate of Valary Bourque will present them to the undersigned for classification.

CHAS. W. DUROY,
Attorney of Administratrix.
Opelousas, July 24, 1886. 2t

E. SUMTER TAYLOR,
Notary Public and Auctioneer.
Office with John N. Ogden, Dist. Att'y.,
OPELOUSAS, LA.
May 17, 1884.

BRICKLAYING & BUILDING.
ESTIMATES made for all classes of brick work and plastering. Brick laid in walls, chimneys and stacks. Brick making and setting in kiln and burning a specialty. Satisfaction guaranteed. Correspondence solicited. Give us a trial. Address :
WRIGHT, Brick Layer,
Haasville P. O., Avoyelles Par., La.

CAPITAL PRIZE, $75,000.

La. S. L.

"We do hereby certify that we supervise the arrangements for all the Monthly and Quarterly Drawings of The Louisiana State Lottery Company, and in person manage and control the Drawings themselves, and that the same are conducted with honesty, fairness, and in good faith toward all parties, and we authorize the Company to use this certificate, with fac-similes of our signatures attached, in its advertisements."

G. T. BEAUREGARD,
J. A. EARLY,
Commissioners.

We the undersigned Banks and Bankers will pay all Prizes drawn in the Louisiana State Lotteries which may be presented at our counters.

J. H. OGLESBY,
Pres. La. Nat. Bank.
J. W. KILBRETH,
Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN,
Pres. N. O Nat. Bank.

UNPRECEDENTED ATTRACTION!

OVER QUARTER MILLION DISTRIBUTED.

Louisiana State Lottery Company,

Incorporated in 1868 for 25 years by the Legislature for Educational and Charitable purposes—with a capital of

$1,000,000,

To which a reserve fund of over $550,000 has since been added.

By an overwhelming popular vote its franchise was made a part of the present State Constitution adopted December 2d, A D., 1879

—ITS—

GRAND SINGLE NUMBER DRAWINGS

Will take place monthly.

It Never Scales or Postpones!

LOOK

AT THE FOLLOWING DISTRIBUTION

GRAND

MONTHLY DRAWING,

At the Academy of Music, New Orleans,

TUESDAY,

AUGUST 10th, 1886,

100,000 Tickets at Five Dollars Each.

Fractions, in Fifths, in Proportion.

LIST OF PRIZES.

1	CAPITAL PRIZE		$ 75,000
1	*do*	*do*	25,000
1	*do*	*do*	10,000
2	PRIZES	*of* $6,000	12,000
5	*do*	2,000	10,000
10	*do*	1,000	10,000
20	*do*	500	10,000
100	*do*	200	20,000
300	*do*	100	30,000
500	*do*	50	25,000
1000	*do*	25	25,000

APPROXIMATION PRIZES.

9	Approximation Prizes of		$750	$ 6,750
9	do	do	500	4,500
9	do	do	250	2,250
1,967	Prizes, amounting to			$265,500

Application for rates to clubs should be made only to the office of the Company in New Orleans.

For further information write clearly, giving full address. POSTAL NOTES, Express Money Orders, or New York Exchange in ordinary letter. Currency by Express (at our expense) addressed,

M. A. DAUPHIN,
New Orleans, La.

Make P. O. Money Orders payable and address Registered Letters to

New Orleans National Bank,

New Orleans, La.

HAWKES'
CRYSTALIZED LENSES
(TRADE MARK)
MOST BRILLIANT, PURE AND PERFECT LENSES IN THE WORLD

Combined With Great Refractive Power.

They are as transparent and colorless as light itself, and for softness of the endurance to the eye can not be excelled, enabling the wearer to read for hours without fatigue. In fact, they are perfect.

Sight Preservers.

These Spectacles and Eye-Glasses can be bought in Opelousas and Rayne only from

M. P. Young & Co.,

Druggists, who have an immense assortment and are enabled to fit them to all conditions of the eye. These glasses are not supplied to peddlers *at any price.* All my glasses are stamped HAWKES on frame. Every pair warranted. [nov 7-tin

NEW

LUMBER YARD

MILMO & STOKOE,
Jeannerette, La. Opelousas, La.

We are Here to Compete,

And invite you to call and examine stock and prices before purchasing elsewhere.

SHINGLES.

Kiln-Dried by a Patent Process, the best in the market, at reasonable rates.

LUMBER.

Full assortments in all lengths and sizes.

Dressed Flooring, Ceiling and Weatherboards.

SPECIAL ORDERS SOLICITED,

And Bills sawed at Mill if desired.

Lumber delivered at points on Railroad.

OFFICE AND YARD :

Opposite Rail Road Depot.

Will be pleased to have you call on us.

SATISFACTION GUARANTEED,

And prompt attention given.

P. S. CUMMINGS,
Aug. 29 † Manager.

A REWARD
—OF—
$50---FIFTY DOLLARS

IS OFFERED by the Central St. Landry Protective Live Stock Association, for evidence that will lead to the apprehension and conviction of any persons guilty of cutting wire fences or stealing cattle or horses belonging to any member of said Association.

A record of the brands of members of the Association may be seen at the house of the Secretary, Jno. M. Ware, in Bellevue, or at the Clerk's office in Opelousas.

JNO. M. WARE, Sec.,
I. E. SHUTE, Pres't. o 11

N.W.AYER & SON
ADVERTISING AGENTS
TIMES BUILDING PHILADELPHIA
Cor. Chestnut and Eighth Sts.
Receive Advertisements for this Paper.
ESTIMATES For NEWSPAPER ADVERTISING at Lowest Cash Rates FREE
Send 10c. in stamps for AYER & SON'S MANUAL

SHAVING SALOON.

Removed to Bellevue Street, between Mrs. Lee and Geo. W. Moriarty's Shops.

SHAVING, Hair-Cutting, Dyeing, Shampooing, &c., done in the latest styles. Prices moderate ; satisfaction guaranteed. Hair-cutting by machinery.
E. A. BODEMULLER.

DR. J. A. LARCADE,
Physician and Surgeon,
OFFICE AT M. P. YOUNG'S DRUG STORE.

HAS returned to Opelousas, where he will resume the practice of his profession. He will be found for the present at the residence of Mr. C. Mornhinveg, Jr., Main street, where all calls will meet with prompt attention. aug8tf

DR. ROBERT M. LITTELL
Physician and Surgeon.
Office at the Drug Store, sign of the Big Mortar Main street, Opelousas. a5

D. G. PARKER, Dental Surgeon,
Office at Residence, Court St., Dr. Thompson's Old Place,
OPELOUSAS, LA.

"A REMARKABLE BOOK," says Dr. Eadon, of Edinburgh, Scotland, "Thousands have read it, and on finishing it, have to be convinced it is the most popular and comprehensive book treating of MEDICAL, SOCIAL, AND SEXUAL SCIENCE, in the English language." Scores of testimonials like the above are received by the sale of Half a Million to be the most popular and instructive work of the age. Contains 300 Pages, 125 Chapters, 125 Illustrations, and forty-eight beautiful colored engravings, showing the results of the Sins, Follies, and Vices of Mankind, and the Blessings and Results of Common Sense and Self-Control. Contains more than double the matter of any other work of the kind, and is the only one containing the Author's address, and the only one to be relied on. Author can be consulted on any of the diseases treated on in this work, by any of the thousands who have already found a cure under his treatment, or by mail, free of charge. Extract from the Preface: "Many agents take 50 or 100 at once, at special rates. Send for terms." Agents wanted everywhere, who "want to know, you know," will find it to their interest to address the Author. Extract from Chapter on Marriage: "Many agents take 50 or 100 at once, at special rates. Send for terms." Many agents take 50 or 100 at once, at special rates. Send for terms. 4 Parts, 25 Chapters, 936 Pages, 200 Illustrations, and 48 Colored Engravings, in Handsome Cloth and Gilt Binding, by Mail, Postpaid, for $1.25. Same part and illustrations, also in 2 Parts, Paper Covers, $1.00. Same part and illustrations, also in 1 Part, Paper Covers, 75 cts. The only difference is in paper and binding. Address, PEABODY MEDICAL INSTITUTE, or DR. W. H. PARKER, Author and Specialist, 4 Bulfinch St., Boston, Mass. (Old Dr. Parker.) Beware of imposters and worthless imitations. Beware of any other than the author of this work, who may be consulted on the most delicate diseases requiring the skill of a specialist. Consultation free, and strictly private. Boston, Mass. Dr. Parker's Lecture on Manhood, Sent free for 10 cts. in stamps